

BUREAUX RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois... 12 fr.
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois... 14
Six mois... 27
Un an... 51

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 18 AVRIL 1872

BOURSE DE PARIS

DU 18 AVRIL

3 0/0... 55 20
4 1/2... 79 50
5 0/0... 88

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

BULLETIN QUOTIDIEN

Le Journal des Débats publie en extenso, deux lettres, l'une du ministre des affaires étrangères d'Espagne, l'autre de Lord Grandville à ce ministre. Le premier demandait la participation de l'Angleterre pour combattre l'internationalisme. Ce à quoi le ministre anglais a répondu, en affirmant que le gouvernement britannique ne permettrait pas que des individus à qui il donne l'hospitalité, aillent porter la trouble dans les autres Etats, mais qu'en l'occasion actuelle, aucune raison ne permettait de s'adresser à la législature pour demander des pouvoirs extraordinaires ou ultérieurs relativement aux étrangers résidant en Angleterre.

Les nouvelles reçues de la péninsule espagnole sont d'une insignifiance complète.

Une dépêche de Bayonne annonce que l'on a saisi sur la frontière du département des Basses-Pyrénées des munitions destinées aux conspirateurs espagnols. La dépêche ajoute que des détachements de troupes françaises surveillent très attentivement l'extrême frontière, qui a été aussi visitée par le préfet du département.

Les journaux de Bordeaux nous apportent le compte-rendu de l'affaire Junqua et le jugement du tribunal de police correctionnelle.

Le prévenu était assisté de deux avocats, M° Mie, du barreau de Périgueux, et M° Bertin, du barreau de Bordeaux. Interrogé par M. le président Berot-Breuilh, il accuse 47 ans d'âge et faire profession de « prêtre de l'Eglise française anti-infaillibiliste ». Il proteste contre l'ordonnance de M. Donnet (sic), qu'il considère comme la violation des lois de l'Eglise et des droits fondamentaux.

La défense a plaidé d'abord l'incompétence et demandé ensuite un sursis suspensif, Junqua ayant introduit un appel comme d'abus.

Ces conclusions ont été écartées par un jugement motivé, et le prévenu a déclaré faire défaut sur le fond. Le ministère public s'est alors levé pour requérir l'application de la loi et a terminé sa lumineuse discussion par une esquisse très rapide des états de service de M. l'abbé Junqua, de interdix par l'évêché d'Aire, rejeté de deux paroisses. M. de La Rouvradre ajoute que si l'autorité ecclésiastique ne l'avait point banni de la dernière, la population l'eût chassé à coups de fourches. C'est dans cette détresse qu'il se jeta aux pieds du cardinal, qui, les mains toujours pleines d'in-

dulgence et de charité, pécha par excès de bonté en lui donnant une place à la cathédrale. C'est pour lui témoigner sa reconnaissance que l'abbé Junqua lui adresse quotidiennement des injures dans un journal.

Le tribunal, après un quart d'heure de délibération, a rendu un jugement qui condamne par défaut M. Junqua à six mois de prison et aux frais.

Le ministre de l'Intérieur en Prusse vient de publier dans le Reichsanzeiger (Moniteur de l'Empire), une circulaire qui mérite d'être signalée. Il y est prescrit aux autorités chargées du service des passeports de dissuader, autant que possible, les ouvriers allemands de se rendre à Paris. Ceux qui, la guerre terminée, sont rentrés en France, croyant aisément y trouver de l'ouvrage, comme autrefois, ont presque tous été complètement déçus dans leurs espérances.

A Paris, la légation allemande est sans cesse assiégée par des malheureux, sans travail, à bout de ressources, et qui demandent à être rapatriés. Or, les compagnies de chemins de fer français n'accordent plus, comme au temps jadis, des billets à prix réduits, aux voyageurs de cette catégorie. Cela se comprend, du reste, mais le gouvernement prussien commence à trouver que ces voyages coûtent un peu trop cher à son trésor. Voilà, sans doute, la cause déterminante de la circulaire. Dam! M. de Bismarck a oublié d'introduire dans le traité de Francfort une clause qui nous forçât d'accueillir actuellement ses compatriotes comme des frères. En vérité, ces Allemands oublient un peu trop vite le mal qu'ils nous ont fait.

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 17 avril 1872.

LES PRÉSOMPTIFS

Les feuilles radicales nous ont raconté comme une ovation, le voyage de Gambetta dans ces mêmes départements de l'Ouest qui ont vu le dénuement du camp de Conlie, les paniques du Mans, les humiliations et les horreurs de notre foie et fatale guerre.

Une chose m'étonne encore plus que la légèreté des populations qui ont tant oublié, c'est la présomption et l'insouciance avec laquelle le tribun a osé affronter sitôt les regards de ces populations et leur parler en docteur politique. Dans son discours d'Angers, l'homme qui n'a pas su où était Epinay, a conseillé, sans rire, d'apprendre la Géographie; et c'est sans ironie que l'audioire a couvert de bravos cet ingénieux conseil. L'orateur sait bien que depuis 18 mois, il n'a eu le temps d'apprendre, ni la géographie, ni surtout l'administration, car on n'apprend pas tout cela dans les cafés de Versailles ou de Paris, où nous le voyons passer son existence, et cependant le voilà prêt à reprendre les rênes du pouvoir, si l'on est assez fou pour les lui confier.

Il y a plus qu'un trait de caractère

personnel à M. Gambetta. Le fait est général, et vous pouvez le retrouver chez tous les hommes d'Etat et sous tous les régimes de notre France révolutionnaire. Emile Ollivier, Picard, Jules Favre n'ont été que des présomptueux qui, s'ils avaient limité leurs efforts patriotiques aux vraies proportions de leurs moyens naturels, auraient pu rendre, dans une sphère plus modeste, certains services. Ils n'ont fait le malheur de leur pays que pour s'être exagéré leur capacité. Un second trait de ressemblance rapproche encore toutes ces figures politiques. Après avoir, par leur insuffisance, entraîné le pays avec eux dans les plus cruelles calamités, nous voyons les auteurs de tous ces maux se relever souriants, reposés, contents d'eux-mêmes. Nul ne paraît éprouver ni le regret d'avoir entrepris ce qui était au-dessus de ses forces, ni le remords des maux qu'il n'a pas su empêcher. Exagération de la confiance en soi-même, amoindrissement du sentiment de la responsabilité, tel est le caractère dominant de la politique contemporaine.

Regardez-y de près. Ce fait n'a pas d'autre origine que nos mœurs révolutionnaires. La considération qui rassure aisément la conscience de ces hommes d'Etat, dont quelques-uns, au moins, sont honnêtes, c'est qu'au moment où ils se chargeaient d'une tâche supérieure à leurs forces, ils se croyaient appelés, expressément ou tacitement par l'opinion. Le peuple l'a voulu. C'est la souveraineté du peuple qui a fait la faute. Partant, ils s'en lavent les mains.

Tel a été, en France, l'effet de la théorie de la souveraineté du peuple et du suffrage universel. Elle a détruit le sentiment de la responsabilité. L'élection par la foule est considérée comme une espèce de révélation du génie, de désignation d'en haut. C'est une imposition des mains, un sacrement, le signe sensible d'une grâce invisible qui descend aussitôt sur la tête de l'élu, tout vide soit-elle, et qui le sauve grand homme! En montant sur le pavois, nul ne se dit : serais-je digne? Un seul mot suffit à tout : je suis élu. L'impulsion vertigineuse par laquelle des milliers de volontés élèvent un élu au-dessus de terre lui trouble la vue et la raison. Il est entraîné à confondre sa force personnelle avec celle du courant qui le porte, à mesurer sa propre stature d'après l'élévation du flot formidable qui le soulève. Etant le plus puissant, il s'estime le plus clairvoyant.

C'est qu'en effet, la présomption est le caractère dominant de notre nouveau droit public. N'est-ce pas un acte de présomption que le suffrage universel, tel qu'on l'applique aujourd'hui; lui qui veut que les majorités (c'est-à-dire les électeurs les moins éclairés) soient les plus compétentes pour choisir des hommes politiques? Qu'y a-t-il de plus présomptueux que la souveraineté nationale telle que nous l'entendons, c'est-à-dire l'infaillibilité nationale? Chacun de nous, pris isolément, est reconnu capable d'erreur, de violence, d'ingratitude. Sans prétendre méconnaître notre liberté, nous reconnaissons qu'elle a besoin

d'être éclairée, contenue par une loi morale, et une loi positive, qui nous oblige à tenir les engagements que nous avons librement contractés. Et quand ces mêmes particuliers si sujets à caution, s'unissent pour trancher les plus redoutables problèmes politiques, on admettra qu'ils ne peuvent pas se tromper; qu'ils ne peuvent être ni ingrats, ni violents, ni parjures. Que dis-je, leur parjure n'en sera plus un. La même dynastie acclamée, hier, ils ont le droit de la trahir demain.

Ne faut-il pas avoir une bien grande confiance dans la sagesse d'un peuple pour lui remettre ainsi la bride sur le cou? Et qu'y a-t-il au monde de plus présomptueux qu'un pareil droit public? Le phénomène même étrange auquel nous assistons aujourd'hui, par le spectacle que nous donnent les Picard, Jules Favre, Gambetta ou Emile Ollivier, n'est pas autre chose que la transformation de la présomption collective du peuple en la présomption individuelle de ses mandataires. En montant au pouvoir, Emile Ollivier savait bien qu'il n'avait encore jamais lutté; Gambetta jamais étudié; Jules Favre jamais négocié; Picard jamais administré; Trochu jamais commandé en chef devant l'ennemi. Mais leur souverain, l'opinion, les avait jugés à la hauteur des circonstances. Ils ont cru en la parole du souverain. Sous les gouvernements absolus, il n'est pas inouï de voir le despote faire d'un marchand de gâteaux, un premier ministre. Sous la souveraineté absolue du peuple, nous sommes encore en despotisme; et le même régime ramène les mêmes procédés. Lorsque nous admettons qu'une majorité d'ouvriers, avec l'organisation actuelle du suffrage universel, est compétente pour choisir un homme d'Etat, pouvons-nous nous étonner que sur la parole de cette même majorité, un homme d'esprit puisse se prendre pour un grand ministre, un homme de passion, pour un grand tribun; un officier de parole et de plume, pour un Machabée?

Tel est, selon nous, le véritable enseignement de l'histoire de nos présomptueux et du voyage de Gambetta dans l'Ouest. Ces hommes néfastes, que nous qualifions parfois de grands coupables, ce ne sont que les fruits légitimes de notre vanité publique.

Pauvre France révolutionnaire! Gambetta du 19° siècle!

HENRI DELPECH.

P. S. — La bourse a été agitée aujourd'hui par la nouvelle que, cette nuit, les soldats campés à Garches, près St-Cloud, avaient incendié leurs baraquements, qui paraissent antipathiques, pour le temps de paix, à notre armée.

Les lettres d'Espagne arrivées en banque, continuent à présenter le mouvement carliste comme plus sérieux que ne le prétendent les dépêches officielles; les valeurs espagnoles sont toujours très dépréciées.

On dit, ce soir, que l'incendie des baraquements se borne à une écurie qui a brûlé.

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 17 avril 1872.

Je vous ai signalé, à différentes reprises, l'envoi d'agents prussiens en Italie, en Espagne et en Russie. Je me suis fait en même temps l'écho des bruits qui circulent dans les cercles politiques sur les projets de conquête ou d'alliance de M. de Bismarck. Voici maintenant qu'on m'informe que le chancelier de l'empire allemand, non content d'intriguer auprès des cabinets de Madrid et de Rome, vient d'envoyer secrètement à Constantinople un diplomate chargé d'obtenir le concours de la Turquie, dans le cas où un conflit s'éleverait entre l'Allemagne et une puissance européenne quelconque. On ajoute même qu'un projet de traité dans ce sens aurait été soumis tout récemment au sultan par M. de Bismarck. Ces négociations auraient naturellement eu pour résultat de faire contredire le voyage tant de fois annoncé d'Abdul-Azis à Lyon. D'un autre côté, les journaux italiens annoncent que le commandeur Aglema est parti dimanche de Rome, chargé d'une mission confidentielle de part de Victor Emmanuel, auprès du vice-roi d'Egypte.

Une autre nouvelle, non moins alarmante, a été mise en circulation par le Daily Telegraph et a causé de l'émoi à la Bourse, où elle a provoqué une certaine baisse. D'après la feuille anglaise, les relations actuelles entre l'Allemagne et la France inspireraient une certaine inquiétude aux partisans de la paix.

« On pense — je cite les paroles du Daily Telegraph — on pense qu'avec une plus grande discrétion de la part de Paris et de Berlin, on pourrait éviter de graves complications. »

Il ne s'agirait de rien moins que de nous chercher querelle une seconde fois, pour reprendre sur la France l'œuvre d'anéantissement que l'on ne trouve plus assez bien faite. Alors, le démembrement ne laisserait plus rien à désirer.

On donnerait le Roussillon et le versant septentrional des Pyrénées à l'Espagne; à l'Italie, la Provence et le Comtat Venaissin; deux ou trois départements du Nord à la Belgique, je ne sais quoi à l'Angleterre, pendant que la Prusse s'avancerait jusqu'aux confins de l'Allemagne.

Je ne veux pas insister sur ces rumeurs pessimistes; le Daily Telegraph a, chez nos voisins, pour la valeur de ses informations la même réputation que chez nous le Paris-Journal ou le Figaro; mais il est évident que nos agents diplomatiques à l'étranger doivent voir dans la facilité avec laquelle le public accueille ces nouvelles par trop problématiques un motif de plus pour surveiller les agissements de la Prusse. On prétend, en effet, que M. de Bismarck poursuit avec plus de zèle que jamais, le cours de ses menées souterraines, et que la récente entrevue de la reine d'Angleterre avec le prince héritier de Prusse n'a pas eu lieu pour rien. On parle même d'interpellations qui se produiraient à ce sujet, lors de la rentrée de la Chambre.

A ce propos, je dois dire que cinq ou

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 19 AVRIL 1872

— 6 —

THERÈSE D'ABBLAY

V.

(Suite et fin)

Un sentiment de convenance m'empêcha de voir Thérèse de quelque temps; je devais respecter sa douleur, et je m'interdisais tout rapprochement. Mais la bonne Marthe, qui, en perdant François, avait perdu son fils, venait souvent, malgré son grand âge, voir Thérèse, qu'elle n'appelait plus que sa fille; et c'est par elle, que j'allais voir de temps en temps à Saint-Germain, que j'avais des nouvelles de cette pauvre jeune femme.

— Oh! monsieur, me dit un jour Marthe, Thérèse m'a tout confié; et je sais maintenant qu'après avoir été pour elle si bon, si noble et si généreux, vous avez continué pour mon pauvre François cette suite de saintes actions... Allez, monsieur, Dieu vous en saura gré! Faire le bien et le cacher, c'est en doubler le prix et le mérite!

— Ce que j'ai fait n'est rien, lui répondis-je; ce que vous avez fait, vous, pauvre lemme, est cent fois mieux!

— Et pourtant je n'en ai pas été récompensée!... Moi, inutile ici-bas, j'aurais donné mes jours pour racheter les jours de François!

— Hélas! le mal était sans remède... Si Dieu l'eût voulu pourtant...

Et la pauvre vieille pleura. Elle m'apprit ensuite que Thérèse voulait la garder auprès d'elle: « Vous resterez désormais avec moi, lui avait dit Thérèse; je vous rendrai les soins que vous avez donnés à mon mari; nous parlerons de lui, et nous le pleurerons ensemble!... Oh! maintenant, c'est à moi de veiller sur vous!... Je ne vous abandonnerai jamais!... Ne m'abandonnez pas vous-même! »

— Et vous avez promis? lui dis-je.

— Oui, monsieur; un refus aurait désolé Thérèse; et je vais m'occuper d'aller la rejoindre, pour ne plus quitter... Dieu merci! ma petite pension suffira à mes besoins, et je ne serai pas une dépense pour Thérèse; sans cela, je n'aurais pas accepté... »

Quand vous serez ici, a ajouté également Thérèse, je vous prierai, ma bonne mère, de dire à M. Delanay de venir: j'ai tant à le remercier!... Vous qui le voyez quelquefois, dites-lui bien que je ne prononce jamais son nom qu'avec des larmes de reconnaissance... Et elle pleurait en vous nommant, en parlant de vous...

— Dites-lui, à votre tour, m'écriai-je

tout ému, que je me rendrai à ses désirs, non pour recevoir des remerciements, ni pour la distraire de sa nouvelle douleur, mais pour lui apporter l'expression de ma respectueuse sympathie.

— Et puis, ajouta Marthe, comme je ne lui ai point caché que vous vous étiez chargé de tristes dépenses qui avaient suivi la mort de mon pauvre François, elle veut ajouter à sa dette envers vous, cette dette, plus sacrée que l'autre!

— Oui, bonne Marthe, j'irai voir Thérèse... mais, suppliez-la de ne pas me dire un mot qui ait trait à ces pénibles détails, que vous venez de rappeler... nous en parlerons plus tard... plus tard...

— Je le lui dirai.

— Et quand comptez-vous aller demeurer avec Thérèse?

— Mais, dans quelques jours. J'y serais allée tout de suite, si une chambre, celle qu'elle me destine, et qui communique à la sienne, eût été libre; elle ne le sera que samedi. Ce jour-là, j'aurai quitté Saint-Germain pour toujours... à l'exception des pieuses visites que j'y ferai avec Thérèse... Mais vous, monsieur, quand vous verrez-vous?... je voudrais le savoir pour le dire à Thérèse.

— Croyez-vous que je puisse me présenter la semaine prochaine?

— Oui, monsieur Muller... M. Delanay, reprit-elle... Oh! venez!... et chez Thérèse, vous serez accueilli par des cœurs reconnaissants!

Quelque jours s'écoulèrent, et puis arriva enfin celui que je désirais... et que je redoutais!... J'allais me retrouver dans cette pauvre chambre où, une première fois, j'avais apporté à Thérèse un peu de tranquillité; j'allais me retrouver en face de cette jeune femme qu'une douleur plus grande accablait maintenant... et l'émotion que je ressentais déjà était si forte, qu'au moment d'accomplir cette triste visite, j'étais tenté de la renvoyer au lendemain... Cependant je me mis en route, et j'arrivai chez Thérèse.

— Ah! c'est vous, monsieur Delanay!... me dit-elle en pleurant.

— Oui, madame, c'est moi... Depuis votre malheur, je n'ai pas osé me présenter chez vous; mais, vous le savez, grâce à la bonne Marthe, j'ai eu souvent de vos nouvelles; et c'est par elle que j'ai su que vous étiez assez bonne pour me permettre de vous apporter l'expression de mes regrets.

— Il vous aimait aussi, lui aussi!... et j'en remercie le ciel! — C'est votre ingénieuse bonté qui a adouci ses derniers moments!... Oh! comment mon cœur ne m'a-t-il pas dit ce mystère? Comment reconnaître jamais ce que vous avez fait pour moi? ce que vous avez fait pour lui surtout?...

— Madame, ce que j'ai fait est déjà récompensé par le bonheur que j'ai eu à le faire; et ce que vous venez de me dire est une nouvelle et précieuse récompense, qui vaut mieux que ce que j'ai fait.

— Hélas! dit-elle, vous trouvez toujours les moyens de compter pour rien ce que vous faites; et moi, je ne puis jamais dire que bien imparfaitement ma reconnaissance...

— Je vous en supplie, madame, que ce mot ne vienne sur vos lèvres; je sais qu'il est dans mon cœur... Ah! si le ciel eût entendu mes vœux, je ne serais pas aujourd'hui ces larmes dans vos yeux; sans être heureuse, vous pourriez espérer encore... et j'aurais continué de donner à vous deux des preuves de cette sympathie que vous aviez l'un et l'autre éveillée en moi... Bien n'aurait mis un terme à mes soins, à la constance de mon dévouement... et si un jour votre mari eût appris que Gustave Muller était Edouard Delanay, — vous lui auriez tout dit, et il m'aurait appelé son frère, j'en suis sûr! — Ce que je vous demande, aujourd'hui, c'est de vous appuyer sur moi quand le malheur vous éprouve; ce que je vous demande, pour l'avenir, c'est de vous adresser à moi quand vous aurez besoin d'un mot d'espérance et de consolation. Laissez-moi vouer ma vie à la vôtre!... Je ne vous l'ai jamais dit, je suis seul, seul sur la terre; je n'ai plus de famille, or, le peu qui m'en reste m'est étranger. Ils n'ont pas besoin de moi; je n'ai pas besoin d'eux... mais j'ai besoin de me consacrer à vous; à vous qui m'avez rattaché ici-bas; à vous, en qui j'ai trouvé ce que le monde n'offre plus, — tant de varius